

Géographie et géomorphologie régionales

Nicolas Poirier

UMR 5608 TRACES, Université Toulouse 2 - Le Mirail
2008

Le croisement des informations géologiques, pédologiques et géomorphologiques avec l'occupation actuelle du sol permet d'individualiser un certain nombre de régions en Indre-et-Loire (carte 1). Leur physionomie actuelle résulte des interactions entre les potentialités des milieux et l'histoire de l'occupation du sol.

1 - Le Savignéen présente un plateau bas au relief peu marqué, traversé par le Lathan. Les sols sont bruns à dominante sableuse et lessivés. On observe une juxtaposition de zones de grandes cultures (champs ouverts) et de polycultures (petits champs, haies, prés et bois).

2 - Les Gâtines du Nord-Ouest présentent un plateau ondulé composé de sables acides principalement occupé par des forêts, landes, clairières agricoles, quelques prairies, haies et bois.

3 - Les Gâtines du Nord-Est sont caractérisées par des plateaux et vallons limoneux dont les sols sont brunifiés ou lessivés limoneux. Ce secteur est soumis aux Galernes (vents du nord froids) et la butte de Maray induit une différence pluviométrique entre l'Ouest et l'Est. On y rencontre des grandes cultures avec quelques massifs boisés, mais également des prés, roselières et peupleraies au creux des vallons. Il y a aussi de nombreux vergers de pommiers ainsi que des vignes sur le secteur de Vouvray.

4 - La zone de confluence Vienne-Loire est marquée par une influence océanique douce remontant par la Loire. Dans le Véron (4.1), le paysage se caractérise par des versants doux occupés par quelques prés, de nombreuses haies, un bocage de frênes, des vignes et des bois. Dans la plaine alluviale de la Loire et la terrasse de Bourgueil, le sol est peu évolué et chargé par endroit en graviers et galets. La terrasse est occupée par des vignes, vergers, grandes cultures, production légumière, quelques bosquets et bois. Dans la plaine, on rencontre des peupleraies, une végétation naturelle de pelouses, de prés pacagés, des prairies de fauches et quelques roselières.

5 - La vallée de la Loire est large et bien marquée, soulignée par des coteaux très forts. Les sols y sont peu évolués, brunifiés et hydromorphes. Dans le fond de vallée, on trouve des productions légumières et maraîchères, des cultures, quelques vignes et vergers. Sur les coteaux viticoles de Vouvray et Amboise dominent les vignes, vergers, polycultures, prés et petits bois.

6 - La vallée du Cher est relativement étroite avec un coteau bien marqué en rive droite. Les sols sont peu évolués à dominante sableuse dans la vallée. Les sols y sont brunifiés et lessivés, plus ou moins caillouteux sur les coteaux. Dans le fond de vallée, l'occupation du sol est marquée par la polyculture, les prés, vignes, bois, peupleraies, quelques roselières. Sur les coteaux, on rencontre de nombreuses vignes, des grandes cultures et des bois.

7 - Le plateau interfluve Loire-Cher présente un massif forestier, de grandes cultures en lisières avec quelques prairies et bois. Dans la vallée de l'Amasse, on trouve de la polyculture, des prairies et peupleraies. Sur les sables calcaires, on rencontre de nombreuses vignes, un peu de culture, des vergers, bois et polyculture.

8 - Le plateau des Champeignes est délimité par les vallées du Cher et de l'Indre en amont de Tours et les vallées de la Loire et de l'Indre en aval de Tours. Les sols sont calcimagnésiques ou limono-sableux. L'occupation des sols est marquée par les grandes cultures, prés, bois, friches, et ponctuellement quelques vignes à proximité de la Loire.

9 - Les vallées de l'Indre et de l'Indrois sont étroites et marquées. Les sols sont brunifiés et lessivés sur les versants et terrasses, hydromorphes dans les fonds de vallées. L'occupation des sols est marquée par des prairies, peupleraies, et roselières dans les fonds de vallées ; des vergers, vignes, cultures et bois sur les coteaux ; des grandes cultures céréalières sur les terrasses.

10 - Le plateau de Chinon-Ruchard présente un relief

de plateau et de vallons forestiers marqué par des sols brunifiés et des sols lessivés, limoneux à sableux. On y rencontre les massifs forestiers de Chinon, les landes du Ruchard, quelques cultures céréalières, vignes et vergers dans la clairière de Saint Benoit La Forêt.

11 - Le plateau bas de Sainte-Maure peut être divisé en deux entités :

11.1 - Le plateau à proprement parler est un secteur plat entre Indre et Vienne où les sols sont brunifiés, lessivés, limoneux et sableux. L'occupation des sols est marquée par des grandes cultures ponctuées de bois et de l'élevage.

11.2 - L'Interfluve Indre - Échandon présente des sols lessivés calcimagnésiques à dominante argileuse et limono-argileuse issus de calcaires et marnes lacustres. L'occupation des sols sur l'interfluve présente des grandes cultures, des prés, bois et friches. Dans le vallon, les pentes sont cultivées ou boisées.

12 - Les gâtines de Loches et Montrésor forment un plateau haut entaillé par de nombreuses rivières. Les sols y sont brunifiés et lessivés. On y rencontre des grandes cultures, des forêts, de nombreux bois et quelques vignes. On trouve des prairies et roselières en fond de vallées. 13 - La vallée de la Vienne peut être divisée en deux sous-régions :

13.1 - La vallée " serrée " limitée par 2 coteaux marqués (en aval de l'île Bouchard) où l'occupation des sols est caractérisée par des prairies pacagées, pelouses, roselières, bois, de nombreuses vignes sur les terrasses et sur les coteaux.

13.2 - La zone de confluence Vienne-Creuse (en amont de l'île Bouchard) est marquée par une vallée large, avec un coteau marqué en rive gauche. L'occupation des sols présente des prairies naturelles, un bocage de frênes et chênes têtards, de grandes cultures et des bois.

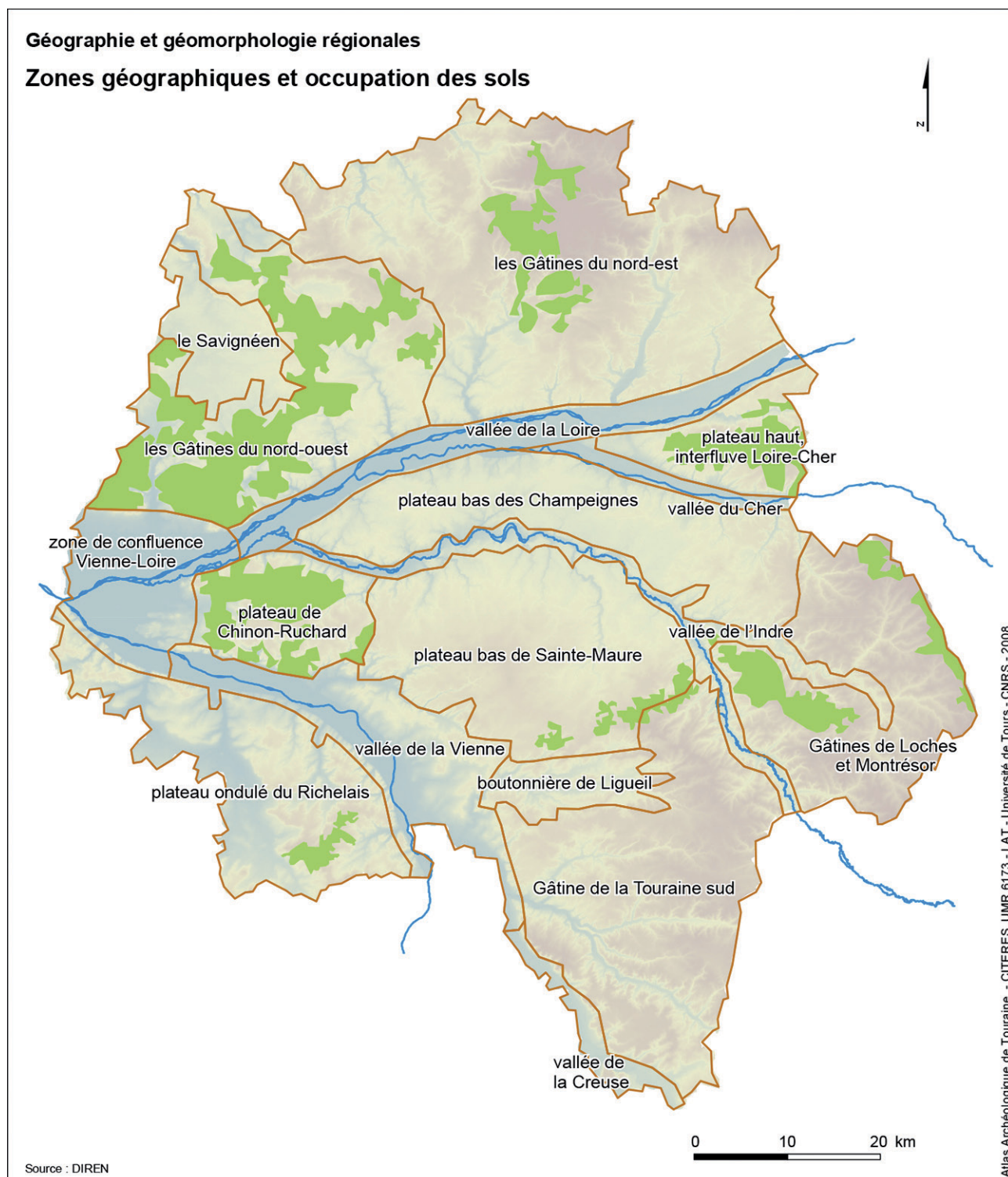
14 - La vallée de la Creuse présente une rivière sinueuse dans une vallée homogène, calibrée, et encaissée. Les coteaux sont bien marqués en rive droite. Les sols sont brunifiés et lessivés. On y rencontre des prés pacagés, peupleraies, prairies, et quelques roselières.

15 - Le plateau ondulé du Richelais présente un relief de collines et de vallons crayeux. Les sols y sont calcimagnésiques à dominante argileuse. On note l'influence climatique du Poitou (région sèche). C'est une région de grandes cultures céréalières ponctuée de quelques vignes et bois.

16 - La gâtine de la Touraine Sud est un plateau haut entaillé par de nombreuses rivières, soumis aux Soulaire (vent du sud) où les sols sont brunifiés et lessivés. L'occupation des sols est marquée par des grandes cultures et de petits bois.

17 - La boutonnière de Ligueil est formée par les 3 vallées de L'Esves, de la Ligoire et de la Riolle. Les sols y sont calcimagnésiques, brunifiés et hydromorphes. On y rencontre des grandes cultures, prairies et peupleraies.

Source : DIREN.



Carte 1. Le croisement des informations géologiques, pédologiques et géomorphologiques avec l'occupation actuelle du sol permet d'individualiser un certain nombre de régions en Indre-et-Loire. Leur physionomie actuelle résulte des interactions entre les potentialités des milieux et l'histoire de l'occupation du sol.